Langue étrangère II – Néerlandais **

UE 10

Enseignant(s) responsable de l'UE : Kathleen DE TERWANGNE

Année d'études	Bloc 1
Acronyme	GHU13LG2
Nombre de crédits ECTS	6 (facteur de pondération)
Volume horaire	60 h (Q1 30 / Q2 30)
Période de l'année	Quadrimestre 1 & 2
Niveau du cycle	1er cycle
Cadre européen de certification	Niveau 6
Caractère dans le programme	Cours obligatoire dans le programme
Langue(s) d'enseignement	Néerlandais, Français
Coordonnées du service	Campus d'Anderlecht, Avenue Émile Gryzon 1 (bât. 4C), 1070 Anderlecht
Mode d'évaluation	Unité évaluée en épreuve intégrée
UE prérequises	Néant
UE corequises	Néant

Liste des activités d'apprentissage

Activité d'apprentissage	Volume horaire	ECTS	Présence obligatoire
GH13NEE1 Néerlandais 1	60	6	OUI

Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme

- **HE03** HE. 3. assure au sein d'un environnement généralement pluriculturel et multilingue, une communication appropriée, claire et structurée, fondée sur une écoute active et empathique des attentes et des plaintes de la clientèle et une anticipation de ses besoins.
- **RE02.1** ARES. 2.1 Répondre aux attentes et anticiper les besoins de la clientèle actuelle et potentielle
- **RE02.9** ARES. 2.9 Communiquer avec les différentes parties prenantes en langues étrangères tant à l'oral qu'à l'écrit, le cas échéant, dans un contexte multiculturel
- **RE03** ARES. 3 Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres à la gestion hôtelière

Autres connaissances ou compétences prérequises

Néerlandais 1

Conseillé: niveau A2 du Cadre Européen Commun de Référence pour les langues.

Descriptif des objectifs et des contenus de l'UE

Néerlandais 1

Objectifs
atteindre le niveau linguistique A2+ du Cadre Européen Commun de Référence pour les langues.
Contenu

- Activités d'expression orale et écrite dans un contexte professionnel de l'hôtellerie et de la restauration.
- Activités de compréhension à l'audition et à la lecture de documents généraux ou techniques traitant des domaines de l'hôtellerie et de la restauration.
- Renforcement et mise en pratique des acquis grammaticaux.

Activités et méthodes d'apprentissage et d'enseignement

Néerlandais 1

- Méthode d’enseignement interactive centrée sur l'apprenant nécessitant une présence assidue et une participation active au cours.
- 100% évaluation continue.

Acquis d'apprentissage sanctionnés, spécifiques et contribuant à l'UE

Néerlandais 1

A l'issue du cours "Néerlandais 1", l'étudiant identifie ses points forts et ses points faibles dans les quatre compétences et cherche à combler ses lacunes en utilisant un support/un outil de travail/une méthode adéquat(e).

Expression orale :

Prend part à une conversation :

- prend part sans préparation à une conversation continue sur des sujets familiers, d'intérêt personnel ou qui concernent la vie quotidienne (par exemple famille, loisirs, travail, voyage et actualité).
- échange des informations précises et nécessaires au bon déroulement des diverses tâches du professionnel de l’hôtellerie et de la restauration
- communique et interagit avec le client lors de situations habituelles relatives aux métiers de l’hôtellerie et de la restauration (ex : réservation par téléphone, service en salle, accueil réception, ..).

S’exprime oralement en continu :

- raconte des expériences et des événements
- donne brièvement les raisons et explications de ses opinions ou projets
- présente oralement sa formation et son expérience professionnelle éventuelle
- décrit les points essentiels d’un texte lu et exprime ses réactions
- réalise une courte présentation sur des sujets courants relatifs aux activités de l’hôtellerie et à la restauration.

Expression écrite :

- écrit des notes et messages courts
- écrit une lettre ou courriel professionnel courant.

Compréhension à l’audition :

- comprend les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s’il s’agit de sujets familiers ou relatifs à l’hôtellerie et à la restauration
- saisit l’essentiel d’un message audio ou audiovisuel en rapport avec l’hôtellerie et la restauration, pour autant que ce message soit relativement distinct et accessible.

Compréhension à la lecture :

- comprend des textes essentiellement rédigés dans un langage courant ou relatif à l’hôtellerie et à la restauration
- identifie les points essentiels et la conclusion d’un paragraphe ou d’un texte
- comprend la description d'événements, les questions posées, les requêtes, l'expression de sentiments' et de souhaits dans des lettres ou courriels professionnels.

Description des supports de cours indispensables

Description	Accès à la source	URL
Néerlandais 1 : Articles, documents audio(visuels) et notes de l'enseignant distribués en cours et publiés sur le campus numérique	sur le campus numérique	—

Néerlandais 1 : Grammaire Illustrée du Néerlandais, G. ROSEN, Edition Erasme, 2015 + Exercices Illustrés de Grammaire Néerlandaise, G. ROSEN, J.CL. HANS, M. SEGHERS, Edition Erasme, 2015 + Corrigé du livre d'exercices	—	—

Description des références et des supports complémentaires

Aucune référence complémentaire renseignée.

Mode d'évaluation et de pondération par activité au sein de l'UE

Cette unité d'enseignement est évaluée en épreuve intégrée.

Janvier

Ensemble de l'UE

Évaluation continue	35 %	Type de questions : Non applicable	Examen à livre : Livre fermé

Ce cours est à présence obligatoire. Un total de plus de 25% d'absence au cours, justifiée ou non, entraîne automatiquement la note de zéro pour ce cours. Chaque étudiant·e doit signer la fiche de présence au début de chaque cours. Au-delà de 15 minutes de retard ou en cas de départ anticipé, l'enseignant·e pourra décider de ne pas comptabiliser la présence de l'étudiant·e.

Toutes les évaluations écrites et orales sont obligatoires. Les dates des évaluations sont publiées sur le campus numérique. Toute absence entraine un zéro pour cette évaluation.

L'étudiant·e est tenu·e de justifier toute absence par un certificat médical ou tout document attestant d'une cause de force majeure dont la légitimité est appréciée par l'enseignant·e. Ce document est à envoyer par e-mail à partir de l'adresse institutionnelle de l'étudiant·e au secrétariat des étudiant·e·s ET à l'enseignant·e dans les deux jours ouvrés avec mention du cours et de l'année. L'original du certificat médical est à remettre au secrétariat des étudiant·e·s.

Si le motif d'absence est approuvé par l'enseignant·e, l'étudiant·e pourra participer à la séance de rattrapage organisée pendant les cours à la fin de chaque quadrimestre. Toute absence à la séance de rattrapage entrainera un zéro.

Pour les absences justifiées aux présentations orales, la date de récupération sera décidée par l'enseignant·e et communiquée par mail à l'étudiant·e.

La participation active au cours fait partie intégrante de l'évaluation.

Les différentes parties de l'évaluation ne sont pas dispensatoires.

Cette activité est remédiable en deuxième session.

Janvier bis

Ensemble de l'UE

Évaluation continue	35 %	Type de questions : —	Examen à livre : Livre fermé

Report de l'évaluation continue du premier quadrimestre

Juin

Ensemble de l'UE

Évaluation continue	65 %	Type de questions : —	Examen à livre : Livre fermé

Mêmes remarques que pour l'évaluation du premier quadrimestre

Août			
Ensemble de l'UE			
Examen écrit	75 %	Type de questions : Questionnaire mixte (combinaison de plusieurs types de questions différentes)	Examen à livre : Livre fermé
Examen oral	25 %	Type de questions : Questionnaire mixte (combinaison de plusieurs types de questions différentes)	Examen à livre : Livre fermé
L'examen écrit dure 3 heures et l'examen oral individuel dure 15 minutes. La matière de l'examen de deuxième session reprend la totalité de la matière vue pendant l'année.			